



Ceux qui avaient cru entendre que le gouvernement avait pris l'entière responsabilité de payer les sommes versées par les souscripteurs à la Mission d'intégration et de développement pour l'Afrique(MIDA) s'étaient certainement trompés.

A en croire le ministre porte-parole du gouvernement Issa Tchiroma, Il n'en est pas question.

« Les promoteurs de la Mida seront responsables du rétablissement de l'ensemble des souscripteurs dans leurs droits »; a-t-il indiqué dans un communiqué.

Il s'agit là, écrit Mutation, d'une conclusion qui va décevoir ceux qui avaient naïvement cru que le chef de l'Etat Paul Biya, en promettant le remboursement des souscripteurs de la Mida, ordonnerait le déblocage des fonds du Trésor public pour les besoins de la cause.

La MIDA avait récolté d'énormes sommes d'argent auprès des jeunes. Mais elle s'était vue brusquement sceller le vendredi 19 avril 2018 par le préfet du Mfoundi. Il était alors reproché à ces « vendeurs d'illusion » l'exercice d'une activité illégale.

Cette organisation a le mérite d'avoir « distribuer » depuis août 2017, de fortes sommes d'argent aux souscripteurs ayant déposés à l'entrée une somme de 12.500 francs CFA dans ses caisses. Ceux-ci recevaient en moins de 30 jours une somme de 65.000 francs CFA, en plus

d'une formation en secourisme.